

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 22-janv.-2009

Date de révision 26-déc.-2021

Numéro de révision 5

1. Identification

Nom du produit Méthyl-2 propanol-1

Cat No.: AC412640000; AC412640010

No. CAS

Synonymes Isobutanol; Isobutyl alcohol

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Fabricant Importateur / Distributeur

Acros Organics Fisher Scientific Company Fisher Scientific One Reagent Lane One Reagent Lane 112 Colonnade Road. Fair Lawn, NJ 07410 Fair Lawn, NJ 07410 Ottawa, ON K2E 7L6, Tel: (201) 796-7100

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence For information **US** call: 001-800-ACROS-01 / Europe call: +32 14 57 52 11

Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 CHEMTREC Tel. No. US: 001-800-424-9300 / Europe: 001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Catégorie 3 Liquides inflammables Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 3

unique)

Organes cibles - Appareil respiratoire, Système nerveux central (SNC).

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Liquide et vapeurs inflammables
Provoque une irritation cutanée
Provoque des lésions oculaires graves
Peut irriter les voies respiratoires
Peut causer de la somnolence et des étourdissements



Conseils de prudence

Prévention

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Garder sous clef

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Alcool isobutylique	78-83-1	99

4. Premiers soins

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Une consultation médicale immédiate est requise.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de

la peau persiste, appeler un médecin.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.

Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

Symptômes et effets les plus

importants

Aucun raisonnablement prévisible. Cause de graves lésions oculaires. Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges, de la fatigue, des

nausées et des vomissements

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés La pulvérisation d'eau, le dioxyde de carbone (CO2), une poudre extinctrice, une mousse

anti-alcool. Une eau atomisée peut être utilisée pour refroidir les contenants fermés.

Moyens d'extinction inappropriés L'eau peut s'avérer sans effet

Point d'éclair 28 °C / 82.4 °F

Méthode - Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation 430 °C / 806 °F

Limites d'explosivité

Supérieures 10.9 vol % Inférieure 1.6 vol % Propriétés comburantes pas d'oxydation

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Dangers spécifiques du produit

Inflammable. Risque d'inflammation. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent remonter jusqu'à la source d'ignition et causer un retour de flammes. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés.

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Santé Inflammabilité Instabilité Dangers physiques
2 3 0 N/A

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate.

Éliminer toutes les sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges

électrostatiques.

Précautions environnementales Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

Méthodes de confinement et de

nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés

appropriés pour élimination. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser des outils

anti-étincelles et du matériel antidéflagration.

7. Manutention et stockage

Manutention

Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Eviter l'ingestion et l'inhalation. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Entreposage.

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Zone contenant des substances inflammables. Matières incompatibles. Agents oxydants forts. Anhydrides acides. Chlorures d'acide.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
		nnique					
Alcool isobutylique	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm	(Vacated) TWA:	IDLH: 1600 ppm
	TWA: 152			TWA: 152		50 ppm	TWA: 50 ppm
	mg/m³			mg/m³		(Vacated) TWA:	TWA: 150
						150 mg/m ³	mg/m³
						TWA: 100 ppm	
						TWA: 300	
						mg/m³	

Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH IDLH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement concus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de sécurité

Protection des mains Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

Γ	Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
	Caoutchouc nitrile	> 480 minutes	0.38 mm	Comme testé sous EN374-3
	Caoutchouc butylique	> 480 minutes	0.35 mm	Détermination de la résistance à
				la perméation des produits
				chimiques

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire,

Date de révision 26-déc.-2021

toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement aiusté, utilisé et entretenu

Type de filtre recommandé: Gaz et vapeurs organiques filtre Type A Brun conforme au EN14387

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Liquide Incolore Aspect Odeur aromatique

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

-108 °C / -162.4 °F Point/intervalle de fusion 108 °C / 226.4 °F Point/intervalle d'ébullition 28 °C / 82.4 °F Point d'éclair

Taux d'évaporation 0.6

Inflammabilité (solide, gaz) Non applicable

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

10.9 vol % **Supérieures** Inférieure 1.6 vol %

Pression de vapeur 11.7 mbar @ 20°C

Densité de vapeur 2.6 0.800 Densité Solubilité Soluble

Coefficient de partage octanol: eau Aucune donnée disponible 430 °C / 806 °F Température d'auto-inflammation

Température de décomposition Aucun renseignement disponible

Viscosité Aucun renseignement disponible Formule moléculaire C4 H10 O Masse moléculaire 74.12 100 %

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)

10. Stabilité et réactivité

Aucun connu suivant les informations fournies. Danger de réaction

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Produits incompatibles. Excès de chaleur. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces

chaudes et des sources d'inflammation.

Agents oxydants forts, Anhydrides acides, Chlorures d'acide Matières incompatibles

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2)

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas. Polymérisation dangereuse

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Date de révision 26-déc.-2021 Méthyl-2 propanol-1

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

Consulter l'article correspondant du RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical

Substances des États-Unis) pour des renseignements complets.

Renseignements sur les

composants

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation
Alcool isobutylique	LD50 = 2460 mg/kg (Rat)	LD50 = 3400 mg/kg (Rabbit)	LC50 > 18.18 mg/L (Rat) 6 h

Toxicologically Synergistic

Aucun renseignement disponible

Products

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Irritation grave des yeux. Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Alcool isobutylique	78-83-1	Non inscrit(e)				

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible. Effets sur la reproduction

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Aucun renseignement disponible. Tératogénicité

STOT - exposition unique

Appareil respiratoire Système nerveux central (SNC) STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges,

de la fatigue, des nausées et des vomissements

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

Données écologiques

Écotoxicité

Ne pas jeter les résidus à l'égout. .

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
Alcool isobutylique	1799 mg/l EC50 = 72 h	LC50: 1370 - 1670 mg/L,	EC50 = 1224.6 mg/L 15 min	EC50: = 1300 mg/L, 48h
	230 mg/L EC50 = 48 h	96h flow-through	_	(Daphnia magna)
	_	(Pimephales promelas)		EC50: 1070 - 1933 mg/L,
		LC50: = 375 mg/L, 96h static		48h Static (Daphnia magna)
		(Pimephales promelas)		
		LC50: 1120 - 1520 mg/L,		
		96h flow-through		
		(Oncorhynchus mykiss)		
		LC50: 1480 - 1730 mg/L,		
		96h flow-through (Lepomis		
		macrochirus)		

Persistance et dégradabilité

Soluble dans l'eau Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.

Composant	Log Poctanol/eau
Alcool isobutylique	0.79

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

Composant	RCRA - déchets de série U	RCRA - déchets de série P	
Alcool isobutylique - 78-83-1	U140	-	

14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN1212 Nom officiel d'expédition ISOBUTANOL

Classe de danger 3 Groupe d'emballage III

<u>TMD</u>

No ONU UN1212 Nom officiel d'expédition ISOBUTANOL

Classe de danger 3 Groupe d'emballage III

IATA

No ONU UN1212 Nom officiel d'expédition ISOBUTANOL

Classe de danger 3 Groupe d'emballage III

IMDG/IMO

No ONU UN1212 Nom officiel d'expédition ISOBUTANOL

Classe de danger 3 Groupe d'emballage III

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
Alcool isobutylique	78-83-1	Х	-	Х	ACTIVE	201-148-0		-

Composa	ant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Alcool isobut	ylique	78-83-1	Х	KE-24894	X	X	X	X	Х	Х

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

Date de révision 26-déc.-2021

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
Alcool isobutylique	Part 1, Group A Substance Part 4 Substance		

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	substances soumises à	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	1907/2006) article 59 - Liste
Alcool isobutylique	-	Use restricted. See item 75.	-
		(see link for restriction details)	

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
Alcool isobutylique	78-83-1	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) -	Directive Seveso III (2012/18/CE) -	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
Alcool isobutylique	78-83-1	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Acros Organics BVBA Tel: 800-ACROS-01

 Date de préparation
 22-janv.-2009

 Date de révision
 26-déc.-2021

 Date d'impression
 26-déc.-2021

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement

Date de révision 26-déc.-2021

comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité